

## Du terrain vécu à la recherche sociologique. Réflexions sur un parcours

Fidèle au projet de *Carnets de bord*, cet article examine la question de la relève universitaire en dévoilant les « dessous » d'une recherche menée actuellement sur ce sujet à l'Université de Lausanne. La question de la relève y est abordée en insistant sur la façon dont les expériences des « sujets de la science » sont constitutives des choix méthodologiques et, de ce fait, des résultats qui sont construits. Faisant appel aux théories féministes d'épistémologie des sciences, cet article interroge, sur le mode de l'auto-analyse réflexive, la constitution des normes d'excellence dans le monde universitaire. Il montre qu'elles renvoient à des modèles normatifs qui excluent notamment les femmes de la voie royale d'accès au professorat.

**M**ais pourquoi s'interroge-t-on sur tel sujet plutôt qu'un autre ? Pourquoi veut-on produire des connaissances dans un domaine particulier ? Dans quelle mesure notre désir de comprendre et/ou d'expliquer tel ou tel phénomène est-il tributaire d'une expérience particulière de sujet et quel effet cette expérience de sujet a-t-elle sur la constitution des savoirs sociologiques ? Comment notre rapport aux valeurs – ici celles qui s'attachent à la science mais aussi à son usage social – modèle-t-il la conception d'une recherche et la façon dont l'interrogation profane se construit en travail sociologique, bref la façon dont on « fait quotidiennement science » ?

Ces questions, tout sociologue se les pose peu ou prou et j'aimerais les examiner ici en revenant sur la mise en place d'un projet de recherche sur la « relève » universitaire<sup>1</sup> et ce qui a motivé ses auteures – dont je suis – à traduire des observations isolées, des sensations ponctuelles et des sentiments mitigés en pistes de réflexion d'abord et en projet de recherche ensuite.

### La relève à l'Université de Lausanne. Prologue et didascalie

C'est en tant que « jeune » chercheuse – le « jeune » définissant plus mon statut et le nombre d'années qui me séparent de l'obtention de mon doctorat (bientôt trois ans) que le nombre d'années de vie – que j'articulerai ces questions<sup>2</sup>. S'il est utile de relever ce fait dès le départ, c'est que l'équipe qui a élaboré ce projet était constituée de quatre femmes dont trois étaient soit en train de terminer leurs doctorats, soit venaient de l'obtenir. Elles appartenaient donc à ce que les documents officiels appellent la « relève »<sup>3</sup>. Il semble clair que vouloir traiter de la relève à partir de cette position dans le champ « nous place dans une position épistémologique délicate, attendu

suis actuellement engagée à 20% comme professeure suppléante de méthodologie en sciences sociales et je donne le cours « Introduction aux méthodes quantitatives et qualitatives en sciences sociales » aux étudiant.e.s de première année.

3. Selon le Conseil suisse de la science et de la technologie, « La relève universitaire se compose d'étudiants préparant leur thèse et de jeunes chercheurs titulaires d'un titre de docteur et en quête d'un poste de professeur. Cette seconde catégorie est souvent désignée par le terme de 'corps intermédiaire' » (Conseil suisse de la science et de la technologie, 2001: 8). Cette définition officielle cohabite avec d'autres acceptions du terme. Les entretiens que nous avons menés jusqu'ici avec les décanats de plusieurs des facultés de l'Université de Lausanne et les discussions qui nous engagent au quotidien montrent que si, pour certain.e.s, la relève ne comprend que les personnes appartenant au corps intermédiaire supérieur

(dès le poste de maître-assistant.e), pour d'autres elle inclut toutes les personnes qui n'ont pas de postes stables dès le moment où elles sont inscrites en doctorat et/ou occupent un poste d'assistant.e. Certain.e.s, rares il faut le dire, font même démarquer la problématique de la relève au second cycle et interrogent les raisons qui sont à la source d'une sous-représentation relative des femmes, déjà dans les postes d'assistant.e.s. Face à cette multiplicité de définitions, il fallait choisir. Pour construire la population auprès de laquelle l'enquête quantitative sera menée, nous avons retenu la définition du Conseil suisse de la science et de la technologie car elle est suffisamment large pour prendre en compte la diversité des positions et permettre d'esquisser des modèles de trajectoires.

1. « Relève universitaire: Un doctorat pour quoi? Entre institution et parcours. Enquête à l'Université de Lausanne » (Fassa et al, 2005). Les guillemets qui entourent le terme « relève » suggèrent que qu'il est problématique et polysémique; ils disparaîtront par la suite de façon à alléger le texte.

2. Au moment de la mise en place du projet, j'étais assistante en sociologie générale depuis quatre ans et occupais ce poste à mi-temps. Je

que nous sommes à la fois le sujet et l'objet» (Faure *et al.*, 2005: 10) de cette enquête, mais, n'est-ce point souvent le cas lorsque nous nous intéressons à telle ou telle interaction sociale comme l'ont montré les exemples de H. Becker (1985) ou de R. Hoggart (1970)? En l'espèce, ne faut-il pas aussi voir dans cette position particulière «autant un point d'appui qu'un obstacle au travail de recherche» (Corcuff, 2002a: 189) car elle permet de distinguer à travers le dialogue des positions ce qu'il y a de raisons pratiques dans les rationalisations savantes faites en matière de politique des sciences? Aussi, à la différence de S. Faure *et al.*, approcherai-je «la difficulté à mettre en pratique l'autonomie scientifique et [à] parler objectivement de son univers d'appartenance, c'est-à-dire sans préjugés, ni jugements de valeurs» (2005: 10) non comme un frein, mais comme un élément moteur de ce que devrait être la réflexion sur la production des discours scientifiques en sciences sociales. Aborder la question de la relève sous cet angle permet de repenser les modèles normatifs de l'excellence dans le monde universitaire et de les interroger en se demandant notamment dans quelle mesure ils exhibent des habitus genrés<sup>4</sup>. Le faire sous la forme d'une auto-analyse peut être discuté (c'est effectivement une approche discutable car elle donne beaucoup de poids aux biographies individuelles et collectives des sujets) mais il me semble qu'une telle approche permet de compléter, en redonnant la parole aux sujets précaires<sup>5</sup> de la science, ce que les ethnographies de laboratoire nous ont appris à travers la saisie des gestes, des compromis et du travail qui «fait la science» et que les différents actants effectuent autour de la paillasse.

Si comme l'écrit M. Weber «une *portion* seulement de la réalité singulière prend de l'intérêt et de la *signification* à nos yeux, parce que seule cette portion est en rapport avec *les idées de valeurs culturelles* avec lesquelles nous abordons la réalité concrète» (Weber, 1992, cité par Corcuff, 2002a: 179), l'on doit admettre que cette portion *seule* informe nos questions de recherche et intervient dans la construction, le traitement et l'analyse que nous faisons subir à nos données. Le point de référence à partir duquel nous appréhendons une production scientifique se déplace donc vers l'amont (vers les chercheur.e.s) et ce déplacement permet, comme le suggère K. Okruhlik, «de tenir compte des diverses influences que peut avoir la situation du sujet sur la gamme d'hypothèses parmi lesquelles on fait rationnellement son choix» (1998: 206). Un tel retour sur les sujets qui font la science réintègre

les «épreuves personnelles» (Mills, 1997) et offre à son tour la possibilité d'aborder les politiques scientifiques en intégrant, comme objets de l'analyse autant que comme éléments de réflexion, les processus qui excluent certain.e.s sujets et en incluent d'autres, dessinant ainsi un monde autorisé et un monde délégitimé.

Il me semble que ce récit permet de situer le dialogue avec les lieux de production des savoirs et leurs règles en amont des débats scientifiques classiques et ouvre ainsi la possibilité de réconcilier une «sociologie externe et une sociologie interne», une «épistémologie individuelle» et une «épistémologie sociale», offrant par là même accès à «la situation historicosociale d'un chercheur individuel [sic], comme [à] sa situation mentale liée aux croyances scientifiques qui en découlent» (Kremer-Marietti, 1998: 245). Ainsi, il ne s'agit plus seulement de comparer une «hypothèse à ses rivales existantes, c'est-à-dire d'autres hypothèses qui ont été élaborées pour rendre compte des données dans le même domaine, et qui sont suffisamment bien formulées pour qu'on puisse les mettre à l'épreuve» (Okruhlik, 1998: 204) mais aussi de se demander ce qui fait naître telle ou telle hypothèse et ce qui leur permet d'émerger comme crédibles par la communauté scientifique, ou tout au moins une part d'entre elles.

Ces éléments de réflexion épistémologiques traversent le projet de recherche que nous avons élaboré sur la relève universitaire dans une université romande, celle de Lausanne. Notre expérience de sujets situés dans le champ de la recherche mais aussi occupant une position spécifique dans celui de l'enseignement universitaire l'a informé et ceci dans tous les moments du processus de réflexion, d'élaboration des hypothèses, de choix méthodologiques, de recherches de fonds. Et à son tour, le processus de la transformation d'une question touchant à la relève en milieu universitaire («Mais où

4. Nous avons décidé de mettre l'accent sur les questions qui sont liées au genre car les modèles dominants de l'université ont été construits dans un monde d'hommes et par une très forte majorité d'hommes. Mais comme le montre Bourdieu (1964, 1970, 1984), ils ne sont pas dénués non plus d'attributs sociaux et nous ne négligeons pas cet aspect dans notre recherche. Le questionnaire que nous enverrons à toutes les personnes qui ont été assistant.e.s et/ou doctorant.e.s

à l'Université de Lausanne entre 1990 et 2005 – population évaluée à près de 5000 personnes – pour dessiner leurs trajectoires et isoler les «événements» qui les infléchissent investiguera cette variable, en prenant par exemple en compte le coût, non seulement symbolique, mais aussi matériel que la recherche fait peser sur les budgets des personnes de la relève.

5. Le système académique vaudois (et plus largement suisse) est for-

tement marqué par la précarité des postes. En effet, à l'exception des professeurs ordinaires ou associés et des maîtres d'enseignement et de recherche, l'ensemble du corps enseignant est engagé sur des contrats de durée limitée (de un à cinq ans selon les statuts). Cette précarité des positions nous paraît avoir une telle influence sur les personnes, en marquant par exemple leur affiliation et leur intégration dans le monde académique du sceau de l'incertitude permanente,

que nous en sommes venues à parler de sujets précaires.

donc s'évaporent toutes les femmes qui obtiennent des titres universitaires») en projet de recherche (« Relève universitaire: Un doctorat pour quoi? Entre parcours et institution. Enquête à l'Université de Lausanne») a informé notre expérience de chercheuses et a modifié notre situation dans le champ de la recherche et de l'enseignement à l'Unil<sup>6</sup>. Rendre compte de ces allers et retours (mais peut-être faut-il parler de circularité?) est loin d'être une tâche aisée mais une telle objectivation des positions et de leurs changements me paraît instructive par rapport à la « redéfinition des règles du champ scientifique [tout comme celle] du 'sujet normatif' des institutions universitaires» (Benninghoff et Sormani, 2006).

Je tenterai de rendre compte de ces inflexions en retraçant l'histoire du projet de recherche tel qu'il existe aujourd'hui et en m'arrêtant sur quelques-uns des moments de ce processus car, bien qu'anecdotiques, ils sont révélateurs des éléments en jeu. Et si ce texte se présente comme un synopsis théâtral, qu'il recèle des lacunes et des raccourcis, c'est que la pièce n'est pas encore tout à fait écrite, la recherche n'en étant qu'à ses débuts. J'espère toutefois que le récit que je tente honnêtement de faire (et la difficulté en est extrême pour moi car il ne s'agit pas seulement d'articuler des idées et des observations qui touchent les autres mais aussi de se dire et de dire la perception que l'on peut avoir des identifiés – faute de frappe trop révélatrice pour être corrigée – académiques et des contextes dans lesquelles elles se construisent).

Il faut cependant d'ores et déjà signaler la particularité d'une telle démarche, et ceci à double titre. Tenter de faire entendre une parole de relève à propos du monde universitaire exige des talents de funambule et est inévitablement entaché d'auto-censure. Comment par exemple entreprendre un travail critique sur la production de la science en interrogeant la construction des normes d'excellence alors même que l'on doit attester, pour appartenir à cette relève, que l'on a compris, voire acquis et incorporé ces mêmes normes de l'excellence? Comment rendre publics certains des rapports de force et des doutes alors que le processus de recherche est en cours (notre recherche ne devrait se terminer qu'au début 2008) et que ses développements sont encore sujets à des aléas? Comment laisser connaître certaines de nos hypothèses théoriques

6. Faute de pouvoir décrire les parcours de toutes les personnes qui ont travaillé à ce projet de recherche, j'aimerais revenir ici sur deux éléments qui concernent ma trajectoire professionnelle dans le monde universitaire: une insertion à temps partiel dans l'Université de Lausanne et mon actuel statut professoral. Ces deux éléments me paraissent mériter quelques commentaires car ils sont significatifs de ce que peut être une position de relève et ils ont joué un rôle tout au long de ce

parcours de recherche. Le fait de ne travailler qu'à temps partiel à l'Unil doit être approché comme appui et obstacle: d'une part, il m'autorise à prendre des risques que je ne pourrais peut-être pas assumer en d'autres circonstances puisqu'une partie de mes revenus est assurée par le travail d'enseignement du français et de l'histoire que j'effectue depuis près de vingt ans (1989) dans un établissement de la scolarité post-obligatoire. M'octroyant le droit à une forme d'*alodoxia* qui est à la

ou dévoiler tous «les dessous de cette recherche» alors que nous savons que ces opérations risquent d'engendrer des biais (ne serait-ce qu'auprès de nos éventuels lecteurs sociologiques) et de rendre l'accès à des informations bien plus ardu qu'il ne l'est actuellement? Nous le savons tous et toutes, il est toujours difficile de tout dire, mais cela l'est très particulièrement dans ce cas et explique en partie (mais sans l'excuser en totalité) l'aspect imprécis de quelques-unes de mes affirmations.

### Les personnages : un projet à nous... pour continuer à penser et [éventuellement] faire notre « métier de sociologue »

Cette recherche est en soi l'aboutissement d'un long processus qui a réuni quatre chercheuses depuis le printemps 2004. Faute de perspectives professionnelles claires et immédiates, un groupe de travail s'est peu à peu mis sur pied et l'idée a émergé que les discussions entamées durant les pauses café, issues parfois des catharsis dues aux tensions contradictoires de l'encadrement des étudiants, de la production scientifique et des demandes de l'environnement privé pouvaient déboucher sur une recherche qui redonnerait la parole à la «relève» pour parler de la «relève». Le groupe initial était constitué de Florence Quinche, Dre en philosophie et «très jeune pour accéder au professorat»<sup>7</sup>, Gaël Pannatier, coordinatrice du LIEGE, licenciée en Sciences politiques, Sabine Kradolfer, Dre en anthropologie et en sciences sociales et «trop intéressée par les peuples autochtones» et moi-même, Dre en sciences sociales et «trop vieille pour accéder au professorat». A l'exception de la coordinatrice du LIEGE (Laboratoire interuniversitaire en études genre), dont le statut n'est pas lié aux activités d'enseignement et de recherche de l'Unil, nous travaillions toutes à ce moment-là dans ce qui est communément appelé le «corps intermédiaire inférieur» par opposition au «corps

source de cet article, il m'installe aussi dans une position marginale qui me dessine comme une concurrente périphérique dans «la lutte de tous contre tous que le concours permanent instaure entre ceux qui sont entrés une fois dans la course et qui ont les dispositions compétitives exigées et renforcées par la course» (Bourdieu, 1984: 117), concurrente qui peut se «contenter» de l'enchaînement de postes précaires (50% comme assistante, puis – entre 2004 et 2005 – 50% comme professeure assistante remplaçante et depuis 2005 comme professeure suppléante à 20%). Mon statut actuel renforce cette appréhension, et constitue lui aussi un obstacle et un appui. Peu présente à l'intérieur de la faculté et de la discipline – je dois consacrer du temps et de l'énergie à mes autres activités professionnelles – j'y figure – du moins est-ce ainsi que je l'imagine – comme quelqu'un qui a fait preuve de la «*celeritas* de ceux qui veulent brûler des étapes», et dont Bourdieu relève qu'elle constitue

une menace puisqu'elle trouble «l'ordre des successions» (Bourdieu, 1984: 117). Mais vu de l'extérieur de la faculté, j'occupe un poste qui suggère que je bénéficie de «la reconnaissance que tout groupe accorde en contrepartie de la reconnaissance accordée au groupe, à ses valeurs, à ses obligations, à ses traditions et aux rituels à travers lesquels il réaffirme son être et sa valeur» (Bourdieu, 1984: 129) et cette perception a facilité la mise en place de la recherche, et ceci tant lors de la soumission du projet et de la recherche de fonds qu'à l'occasion de démarches qui se sont avérées impossibles pour les autres membres de l'équipe.

7. La recherche est actuellement menée par Y. Jaenchen, S. Kradolfer et moi-même; G. Pannatier et Fl. Quinche suivent de près, mais sans y participer directement, le travail que nous menons.

intermédiaire supérieur» tel qu'il est distingué par la loi sur l'Université de Lausanne. Assistantes et première assistante<sup>8</sup>, nous vivions une période de transition et la question de savoir comment faire le métier – au sens de l'artisanat intellectuel – qui nous avait suffisamment séduites pour que nous ayons consacré plusieurs années de notre vie à « faire une thèse » nous réunissait. Nous nous demandions toutes sur quoi déboucherait notre tout nouveau statut de doctores *ès...* et ceci d'autant plus que la Suisse ne connaît pas d'institution similaire au CNRS français, ses universités ayant opté pour l'indissolubilité du lien entre recherche et enseignement. Ainsi, et il faut reconnaître que ce motif n'est peut-être pas le plus avouable selon les normes en vigueur dans le monde académique, une plainte commune, due à la frustration de ne pas savoir comment faire pour pratiquer le métier que nous avons choisi et à la fatigue d'occuper des positions précaires et dévalorisées, a d'abord été le ferment de nos discussions. Si les qualificatifs que j'ai utilisés pour résumer nos situations individuelles renvoient aux critères parfois évoqués lors des discussions des commissions de présentation, ils portent probablement encore la trace du (res)sentiment que nous pouvions éprouver face au fait que la fenêtre pour être « professorable » nous apparaissait fort étroite en termes d'âge et/ou d'intérêts scientifiques<sup>9</sup>. Notre pratique du métier de chercheur, nos formations en sciences humaines et nos affinités intellectuelles, nous ont cependant amenées à en interroger le sens et à décaler notre regard.

Cette mue a été progressive et elle a trouvé son cadre naturel dans le LIEGE. Naturel, car nos vies et l'expérience que nous faisons au quotidien du travail intellectuel universitaire nous convainquaient à un titre ou un autre que le parcours vers le professorat est plus difficile pour les femmes que pour les hommes et que les normes auxquelles il faut se conforter et l'*habitus* qu'il s'agit d'exhiber pour le réussir ne sont pas neutres, ni en terme

de genre, ni en terme social. La maturation du projet de recherche nous a d'ailleurs pris quelque temps car les rencontres sur ce sujet, les lectures pour en nourrir notre connaissance, bref le travail scientifique sur la question ne pouvait que constituer une part marginale de l'ensemble du travail que nous produisons dans l'institution – encadrement des étudiant.e.s, production de cours, confection de bibliographies, ... – et n'entrait pas dans les préoccupations de recherche immédiates de l'ensemble des personnes du groupe. A cela, il faut ajouter que nous nous trouvions en prise avec l'impératif mertonien « *Publish or perish* » et l'irrégularité de nos rencontres en témoignait. Devant construire des dossiers scientifiques attestant de la cohérence de nos projets intellectuels individuels, nous avions de plus à faire face à la recherche d'un poste plus stable que celui que nous occupions. L'ambivalence qui touche le travail scientifique, dès lors que les critères quantitatifs de la production s'y attachent, était donc particulièrement prégnante car il nous fallait tout à la fois postuler pour trouver un débouché dans le monde académique et/ou développer des projets de recherche et/ou répondre à des offres pour faire connaître nos dossiers à l'extérieur des facultés où nous travaillions et/ou participer à des réunions intéressantes mais aussi multiples que nécessaires, car susceptibles de nous stabiliser dans nos réseaux scientifiques.

En l'état et du fait des micro-tiraillements du travail au jour le jour – dont la longue phrase précédente tente de montrer les conséquences éprouvantes – le projet ne se serait certainement pas concrétisé si l'impulsion finale n'était venue d'une inquiétude du bureau de médiation de l'Université de Lausanne sur le poids que la relation complexe du directeur.trice-de-thèse-et-patron-de-l'assistant.e fait parfois porter à celles et ceux qui travaillent dans le corps intermédiaire inférieur et qui doivent être inscrit.e.s en thèse. La position de porte-à-faux des doc-

8. Il est difficile de donner une définition très exacte de ces fonctions et de dire quelles sont les activités spécifiques des personnes qui les occupent. Le règlement des assistants de l'Unil de 1998 en donne une définition bien vague qui montre que leur travail réel découle avant tout des choix professoraux et de la place que le titulaire de la chaire veut bien faire à son assistant.e (« L'assistant diplômé et le premier assistant *secondent* un professeur dans l'enseignement et la recherche. Ils sont rattachés administrativement à une unité d'enseignement et de recherche. Ils consacrent *une partie de leur temps d'engagement à compléter leur formation universitaire et à poursuivre des recherches personnelles* » (Règlement des assistants [de l'Unil], 1998; je souligne). Un nouveau règlement des assistants est aujourd'hui en discussion et s'il améliore la situation des assistant.e.s et premier.e.s assistant.e.s en augmentant notamment le temps que ces catégories professionnelles peuvent consacrer à leurs propres

travaux scientifiques (de 40 à 50% de leur taux d'activité), il manifeste aussi d'une forme de pérennisation de la situation de précarité engendrée par les activités de recherche. Le point de friction le plus important entre les associations professionnelles (fédération syndicale SUD – Solidaire, Unitaire et Démocratique; Syndicat du Service Public et représentant du corps intermédiaire – Association du corps intermédiaires et des doctorant.e.s de l'Université de Lausanne) et les institutions universitaires concerne la création d'une nouvelle catégorie d'assistant.e.s, les « assistant.e.s mandaté.e.s ». Si elle est maintenue, cette nouvelle catégorie inscrirait l'existence de chercheur.e.s dans les structures, mais d'une façon telle qu'elle se traduirait par le maintien d'un salaire fort bas – et ordinairement justifié par le fait que les assistant.e.s sont encore en formation et disposent d'une partie de leur temps pour leur propres travaux – sans que les contre-parties évoquées y restent liées. La durée d'engagement

de ces personnes serait par ailleurs dépendante du mandat sur lequel elles ont été embauchées (voir sur ce point les Art. 6 et 7, section I Chapitre II Fonctions et activités des assistants, actuellement en consultation auprès des instances concernées).

9. Il est intéressant, de ce point de vue, de relever que la question de la mobilité n'est déclinée dans le monde universitaire qu'en termes d'échanges d'une académie – si possible étrangère et étatsunienne dans le meilleur des cas – à l'autre et qu'une insertion préalable dans le monde du travail est loin de constituer un atout, hormis dans les domaines du droit et, de manière moins nette, de la médecine (entretiens menés avec les décanats de ces facultés de l'Unil). Les modes de recrutement et les trajectoires distinguées lors des procédures de nomination sembleraient de ce point de vue contribuer à solidifier une forme de confinement des

universités sur elles-mêmes. La « reproduction » relevée par Bourdieu et Passeron en 1970 tendrait donc toujours à se perpétuer à l'identique, et cela même si les discours sur la société de l'information et du savoir, qui déclinent le devenir social sur le modèle des universités (Fassa, 2005), disent la nécessité et l'inéluctabilité de reconversions professionnelles permanentes.

torant.e.s-assistant.e-s vis-à-vis de cette personne «qui oriente de manière déterminante le parcours de thèse» (Dupanloup, 2001: 12) était en effet apparue comme la cause première de souffrance au travail de cette catégorie professionnelle et ce tout nouvel organisme voulait en savoir plus sur le sujet. L'une d'entre nous participait en tant que représentante du corps intermédiaire au groupe de réflexion mis sur pied en cette occasion et elle nous fit part de cette préoccupation. Un écho semblait exister aux soucis que nos discussions de cafétéria avaient fait émerger et notre envie de travailler sur ce sujet en fut renforcée. L'isolement que nous ressentions et notre situation de «marginalité universitaire, [qui] était un peu désespérante du point de vue de l'avenir, rendi[en]t en même temps possible une disposition à tenter l'impossible et à augmenter la prise de risque théorique» (Verdrager, 2001: 22). Cet «impossible» se traduisait pour nous par le dépôt d'un projet de recherche dont nous serions responsables et qui nous permettrait de continuer à «faire de la sociologie» quelles que soient les positions auxquelles nous pouvions institutionnellement prétendre, nos situations (assistantes, premières assistantes et professeure assistante remplaçante) étant toutes marquées par une précarité plus ou moins grande et un avenir plus ou moins incertain. Et la «prise de risque» ne nous semblait pas très grande bien qu'il nous fût dit par un membre du corps professoral que ce n'était pas un «bon sujet pour nous»<sup>10</sup>.

L'analogie avec les discours qui interdisaient certains domaines de savoir aux femmes car elles n'étaient pas «compétentes» est tentante et mes travaux sur la construction des normes d'excellence en informatique me laissent penser qu'un processus similaire peut être à l'oeuvre. Il ne me semble pas totalement incongru, au vu des statistiques sur la place des femmes dans le monde universitaire helvétique<sup>11</sup>, de penser que les exigences imposées pour la carrière professorale se construisent de telle façon qu'elles excluent une représentation égale des femmes et des hommes dans les postes de prestige que sont (encore?) les charges professorales. Il ne me semble pas absurde non plus de penser qu'un jeu subtil transforme le «parcours du combattant» en «course du rat» dès lors que les femmes tentent de s'y qualifier: dans le domaine de l'informatique, les savoirs qui étaient préalablement décrits comme des critères sûrs de compétence deviennent, dès que les femmes les partagent, des savoir-faire quelconques et qui ne sont, en tant que tels,

10. Cette remarque amicale me semble aujourd'hui significative car elle peut être interprétée comme le constat informé qu'il vaut mieux, dans une perspective de carrière, laisser les personnes établies dans le monde universitaire traiter des difficultés rencontrées par celles qui veulent s'y établir ou tout du moins qu'il est mieux de parler et de réfléchir à «la relève» lorsque les affaires de la sélection universitaire sont terminés et que l'on a été élu.e aux postes professoraux. Quelle qu'en

que susceptibles de rien conférer (Fassa, 2006; Fassa et Lamamra, 2005). Dans ce contexte, il semble intéressant de mesurer le prix à payer pour finalement parvenir aux postes professoraux, et de mettre en relation ce coût – en énergie, mais aussi matériel<sup>12</sup> – avec l'appartenance sexuelle des personnes. Nombre d'auteur.e.s insistent en effet sur le point que les «sacrifices» qu'exige la carrière scientifique, encore informée par la figure du savant, ne sont pas les mêmes pour les femmes et les hommes et que les premières sont, plus que les seconds, prises dans des modèles en tension (Sanchez-Mazas et Casini, 2005) qui rendent certains choix douloureux, ou tout simplement difficiles (Marry et Jonas, 2005).

### «Relève universitaire: Un doctorat pour quoi? Entre institution et parcours. Enquête à l'Université de Lausanne»

La longue citation qui suit reprend les objectifs de la recherche telle que nous l'avons soumise à la Direction de l'Université, au Bureau de l'égalité des chances et au Décanat de la faculté des Sciences Sociales et Politiques au mois de novembre 2005<sup>13</sup>.

1. «Identifier les parcours de la relève (assistant.e.s, doctorant.e.s et jeunes docteur.e.s) dans les diverses facultés de l'Université de Lausanne (UNIL).
2. Analyser, en prenant en compte la promotion de l'égalité, les facteurs (structurels mais aussi individuels) qui rendent les trajectoires des membres de la relève propices à l'accomplissement d'une carrière universitaire, les préciser selon les domaines d'étude et isoler les moments-clé des transitions en tenant compte des spécificités disciplinaires et facultaires.
3. Documenter les changements de projets professionnels de cette population et ainsi valoriser la participation de l'UNIL à la formation des élites professionnelles.
4. Formuler des recommandations pour:

soit finalement la compréhension que l'on en a, elle me paraît révéler le refus, assumé ou non, de laisser celles et ceux qui ont été recalé.e.s (ou pas encore qualifié.e.s) interroger les critères sur lesquels «on» les a jugé.e.s et réserve ainsi le monopole de la parole sur la relève à ceux qui ont réussi à la quitter.

12. Un des membres des décanats que nous avons rencontrés a mis l'accent sur le fait que, dans sa faculté, les femmes qui se destinaient à la carrière académique devaient, si elles avaient des enfants, avoir «un conjoint avec un haut salaire pour compenser les frais éducatifs».

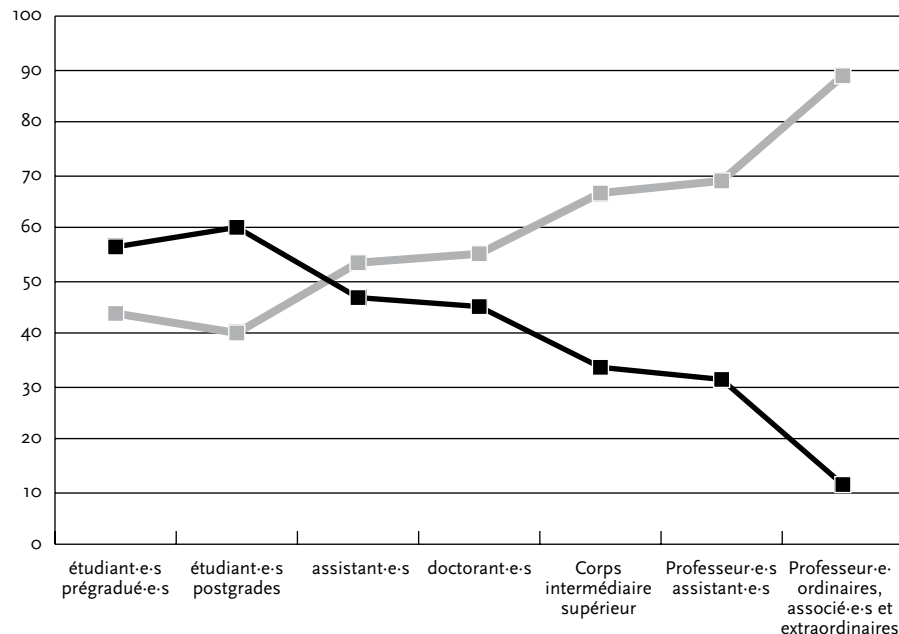
11. L'office fédéral des statistiques donne quelques indications fort intéressantes sur l'évaporation des femmes dès lors qu'il s'agit de postes professoraux. En 2004, plus d'un tiers des «assistants et collaborateurs scientifiques» en Suisse étaient des femmes (36%), elles étaient moins d'un quart à occuper d'autres positions d'«enseignants» (22.9%) et à peine plus de 10% à être professeures (11.9%). Ces moyennes nationales escamotent des différences notables entre les neuf universités suisses, Lausanne étant celle qui comptait le moins de femmes professeures en 2004 (10.7%).

13. Je tiens d'ores et déjà à remercier ces trois organes de l'Unil pour nous avoir fait confiance et avoir accepté d'entrer dans un processus réflexif qui peut ne pas être de tout confort. Au nom du groupe de recherche, je leur exprime notre gratitude pour leur ouverture et leur désir de favoriser l'égalité à l'Unil.



Pourcentage de femmes et d'hommes à l'Unil en 2005 (schéma créé par G. Theurlnat et rendu public à l'occasion du 5e anniversaire, du Bureau de l'Égalité des Chances de l'Unil en Janvier 2006)

—■— % de femmes  
—■— % d'hommes



- offrir de meilleures conditions à la relève universitaire;
- mettre sur pied des structures favorisant les transitions;
- améliorer l'insertion des femmes dans la hiérarchie universitaire» (texte du projet de recherche soumis à la direction de l'Unil en novembre 2005).

L'impératif d'efficacité en marque la formulation car il s'agissait d'obtenir les moyens de la recherche. Cette priorité stratégique masque en partie peut-être notre volonté de comprendre, dans une perspective de genre, ce qui fait obstacle ou favorise l'accession à un poste professoral pour des personnes qui appartiennent à la relève universitaire vaudoise et rend moins clair l'un de nos objectifs : préciser comment le «plafond de verre» s'épaissit peu à peu, ne laissant finalement accéder qu'un tout petit pourcentage de femmes à des charges professorales stables (11.3% pour l'ensemble de l'Unil en 2005). Cette remarque dit à quel point il est délicat de produire un travail qui assume une vision critique lorsqu'il s'agit du milieu scientifique lui-même. En effet, l'insistance que nous avons fait porter sur l'utilité possible et immédiate d'une telle investigation et la proposition d'une vaste enquête quantitative ont probablement favorisé l'acceptation et le financement de

cette recherche par trois organes de l'Unil. Nous savons cependant – et devons y rester attentives tout au long de la recherche – que de telles visées peuvent conduire à réduire les phénomènes structurels à des problèmes conjoncturels – dont la réparation est de ce fait aisée – et à ne pas questionner toutes les composantes d'une telle problématique.

Le tableau ci-dessus traduit bien la notion de «plafond de verre»<sup>14</sup> puisqu'il montre que la proportion de femmes est inversement proportionnelle au prestige – et au salaire – qui s'attache aux positions différentes que distingue l'académie. Il quantifie les inégalités liées au genre mais ne dit pas ce qui est à la source de cette progressive disparition des femmes. Nous avons pour hypothèse que les raisons d'une telle inégalité sont à trouver dans l'articulation entre les parcours individuels des membres de la relève et les exigences académiques, toujours plus inspirées par les traditions disciplinaires des «sciences expérimentales» dont on peut penser *a priori* – et c'est un point que l'enquête devra vérifier – qu'elles sont encore plus fortement marquées que les sciences humaines par un idéal scientifique masculin<sup>15</sup>. Or, les premiers sont faits de «choix» qui sont autant extra-professionnels que professionnels (Roux *et al.*, 1997) et ils sont marqués par des contraintes différentes selon que l'on est un homme ou une femme, que l'on vit en couple ou que l'on est célibataire, que l'on occupe un poste précaire ou stabilisé, que l'on a des enfants, que l'on doit s'occuper de ses vieux parents, que l'on doit travailler à temps partiel hors l'académie pour financer une thèse de doctorat ou compléter un salaire insuffisant pour vivre décemment... Ce sont tous ces éléments (et les kyrielles d'accommodements quotidiens qu'ils engendrent) que nous voulons explorer et mettre face à face avec les exigences de la carrière professorale, telles qu'elles sont explicitées par les responsables des facultés et telles qu'elles transparaissent au

14. M. Sanchez-Mazas et A. Casini (2005) analysent très finement cette figure en montrant qu'elle escamote les obstacles informels qui reposent sur la construction historique des sphères publique et privée et leur attribution au masculin et au féminin.

15. Dans l'article qu'elles consacrent aux biologistes, Marry et Jonas (2005) montrent que le coût élevé de la «passion de la recherche» se manifeste dans les discours des

chercheuses femmes par l'évocation récurrente de la difficulté de concilier travail et famille (77) alors que les hommes évoquent majoritairement d'autres obstacles à l'avancement d'une carrière, notamment ceux qui tiennent à la méconnaissance des «règles du jeu». Elles relèvent que cette remarque émane plus souvent des personnes qui viennent de milieux sociaux modestes.

travers les politiques de nomination. Ces acteurs.trices du monde universitaire ont justement été choisi.e.s parce que leurs positions professionnelles et leurs cursus attestent qu'elles et ils ont triomphé des obstacles dans le « parcours du combattant » qu'est l'accès au professorat, mais aussi parce que leurs fonctions professorales les mettent en situation de dire ce qu'il faut pour appartenir à la relève et parfois de décider ce qui fait le succès ou l'insuccès d'une postulation.

Ce choix de problématique renvoie certes à des notions théoriques, notamment à celles de cadrage (Goffman, 1991) ou d'échelles d'observation (Revel, 1996), mais il est surtout ancré, comme je l'ai montré plus haut, dans nos expériences en tant que « jeunes » chercheuses de la relève. Et ce sont ces expériences qui nous ont justement amenées à nous référer à de telles notions pour comprendre comment celles et ceux qui occupent des postes stables, jouissent d'un crédit scientifique, démontrent de leur aptitude à jouer le jeu universitaire, disent les facilitations et obstacles de l'accès aux postes professoraux.

Faute de pouvoir revenir ici sur tous les éléments qui touchent à notre *position située de chercheuses* et à son influence sur nos choix méthodologiques, je me bornerai à aborder un point central, la détermination des sujets de l'enquête, car il montre les efforts que nous avons entrepris pour objectiver notre regard et lui préserver son éventuelle subversion, tentant ainsi de maintenir un équilibre délicat dans une situation qui assume la difficulté d'être sujet et objet de la recherche comme moteur à la réflexivité et à la ré-interrogation des discours légitimes. Je le ferai en présentant la manière dont nous avons défini les publics auxquels nous nous adressons et en disant les raisons qui nous ont fait « découper » ainsi la population universitaire lausannoise.

### **Un dispositif de recherche qui multiplie les publics pour décaler les regards et qui dénombre pour objectiver**

Convaincues que nous sommes que les récits du passé sont modulés par les situations du présent et offrent des points de vue différents selon que l'envie d'une carrière universitaire s'est traduite par la nomination à un poste professoral ou s'est heurtée à des obstacles qui renvoient cette « réalisation » à un futur plus ou moins éloigné ou la rendent définitivement impossible, nous avons distingué trois groupes au sein de l'université et nous nous adressons spécifiquement à chacun d'eux : les membres de la relève de 1990 à 2005 (1), ceux que nous nommons les « acteurs institutionnels »<sup>16</sup> et qui sont membres des décanats (2), et les professeur·e·s nommé·e·s depuis 1990 (3). Cette stratification provient de notre position dans le champ académique et de la perception que nos expériences nous donnent de celles des autres. Elle s'est comme imposée à nous, les discours que nous entendions dans le campus et qui traitaient de la relève nous semblant surtout renvoyer aux positions de

leurs énonciateurs et aux types de capitaux qu'ils faisaient valoir ou voulaient constituer.

Pour comprendre ce qui *du point de vue de la relève* joue un rôle dans sa trajectoire professionnelle universitaire, notre travail se fonde sur une enquête quantitative auprès de l'ensemble des personnes qui se sont inscrites en thèse à l'Unil ou qui ont travaillé dans le corps intermédiaire depuis 1990, cette information extensive étant complétée par une trentaine d'entretiens semi-directifs. Le questionnaire que nous utilisons vise à construire une connaissance large du public de la relève, de ses caractéristiques socio-démographiques et à mettre en évidence d'éventuelles différences selon le sexe, l'origine socio-professionnelle, les facultés et les disciplines. Il veut également permettre de dessiner les trajectoires de ce public et les analyser dans une perspective de genre. Une place importante est accordée à ce que les personnes de ce groupe désignent comme élément ayant selon elles modifié leur parcours universitaire. Ces informations permettront de peindre à grands traits ce qui, selon les membres de la relève, est intervenu comme facilitation ou obstacle dans l'accomplissement d'une carrière académique (que nous nommons des « événements individuels »)<sup>17</sup>. Le tableau resterait cependant sans relief et ne permettrait pas de *comprendre* comment ces divers « événements » jouent dans et avec les structures sociales et les exigences académiques si les catégories statistiques n'étaient accompagnées d'une information qualitative qui permet de tenir compte de l'expérience – et de sa formulation – de celles et ceux qui appartiennent à la relève. Ce choix méthodologique dit donc aussi notre volonté de redonner la parole à la relève pour parler d'elle-même. Bien que le coût de ce pan de la recherche soit important et que nous ayons de ce fait pris un soin tout particulier à le légitimer auprès des instances qui nous financent, il nous a semblé nécessaire, tant il fallait à notre avis sortir la relève des seules catégories statistiques et permettre que certains de ses acteurs et actrices expriment la façon dont elles et ils ont vécu ce moment de leur carrière.

Nous avons divisé le groupe des personnes autorisées en deux populations distinctes. La première est constituée par les « acteurs et actrices institutionnel-le-s » (les membres des décanats) et nous venons de terminer une série d'entretiens avec les responsables de toutes les facultés de l'Unil. Bien qu'appartenant au corps des professeur·e·s, nous les abordons comme une population

16. Le choix de ces termes n'est peut-être pas des plus heureux, mais il permet de mettre l'accent sur le capital particulier dont nous voulions aussi tenir compte, celui que Bourdieu nomme le « capital universitaire » et qu'il distingue du « capital scientifique ». Pour plus de précisions sur ces notions, voir Bourdieu, 1984, chapitre 3, 97-167.

qui opère un changement de registre pour penser des relations sociales et sert de référent durant une période déterminée. C'est par analogie que nous parlons d'« événements individuels ».

17. Dans un article célèbre, A. Bensa et Fassin E. (2002) décrivent l'« événement » médiatique comme celui

spécifique. D'une part, leurs responsabilités facultaires les amènent à prendre des décisions qui peuvent infléchir les parcours collectifs de la relève (ceci selon des logiques qui sont liées aux disciplines et aux éventuels choix de stratégie de développement des facultés). D'autre part, elles et ils participent, plus encore que les autres acteurs de l'univers académique, à assurer la reproduction et à dire la légitimité des critères pour accéder au professorat puisque, selon Bourdieu, « ce pouvoir sur les mécanismes de la reproduction, et par là sur l'avenir du corps [...] repose sur le contrôle par la cooptation, de l'accès au corps universitaire, sur les relations de protections et de dépendance durables entre le patron et ses clients, et enfin, sur la maîtrise des positions institutionnelles de pouvoir » (1984 : 139)<sup>18</sup>. Nous inspirant de certaines conclusions du rapport de Felli *et al.*, (2006), qui montrent que les politiques de relève sont différentes selon les universités suisses et que les choix stratégiques effectués dans ce domaine ont des incidences sur les politiques d'égalité, nous avons fait comme hypothèse que des différences similaires pouvaient être observables selon les disciplines et les facultés. En effet, les relations que nous avons avec des assistant.e.s d'autres facultés que celle où nous travaillons (Sciences Sociales et Politiques) et les entretiens exploratoires que nous menons avec eux – ou que nous avons menés avec des membres de la direction de l'Unil – montrent que les traditions facultaires peuvent faire preuve de telles différences et être selon les cas marquées par ce que Felli *et al.* appellent « localisme » (stabilisation des personnes engagées par la faculté), alors que d'autres fonctionnent en référence au « marché externe », recrutant leurs chercheur.e.s et enseignant.e.s à l'extérieur (« politiques d'immigration ») et formant des enseignant.e.s-chercheur.e.s pour un marché international (Felli *et al.* 2006 : 47). Ces éléments nous ont semblé particulièrement pertinents pour explorer la composante du genre dans les trajectoires de la relève car ils s'articulent avec les modèles différenciés, mis à jour par Felli *et al.*, auxquels se réfèrent – implicitement – les responsables des facultés que nous avons rencontrés<sup>19</sup> : le « modèle <institutionnel> qui vise « à permettre au plus grand nombre possible de continuer une carrière académique [...], y compris à celles et ceux qui n'ont pas un parcours standard » cohabite dans l'Unil avec le « modèle < concurrentiel » qui « valorise plus fortement le côté < recherche » de la relève ainsi que le dossier scientifiques des candidats [et qui] abandonne par contre le côté enseignement » (2006 : 31). Or ces

18. Il faut par ailleurs relever que cette charge de durée limitée, permet à un.e professeur.e de consacrer, de manière temporaire, le temps dévolu à la recherche (la constitution d'un capital scientifique) à acquérir et/ou consolider des relations de prestige et une reconnaissance liées à la gestion des politiques universitaires (un capital universitaire) et constitutives d'un « pouvoir temporel dans l'ordre culturel » (Bourdieu, 1984 : 138).

19. Les entretiens que nous avons menés avec les décanats n'ont pas encore donné lieu à une analyse systématique, mais nous pouvons d'ores et déjà dire que les facultés de l'Unil pratiquent des stratégies fort différentes en ce qui concerne le recrutement de leur corps professoral et que les problèmes avec lesquels elles doivent composer à ce propos sont parfois diamétralement opposés (pléthore de candidat.e.s pour certaines, pénurie pour d'autres).

critères de qualification au professorat sont apparus à plus d'une reprise comme en tension mais aussi comme étant très nettement hiérarchisés et genrés, la hiérarchie des compétences pour accéder au professorat restant entachée de stéréotypes s'attachant au genre. Les femmes sont plus volontiers reliées à l'enseignement et l'on peut penser que c'est parce que cet aspect du métier engage un rapport à autrui et non un commerce de pure rationalité (cf. sur ce point Le Doeuff, 2000 ; Mosconi, 1994). Le lapsus d'un de nos interlocuteurs institutionnels est très révélateur de cet ordre (?) des choses : il a inversé la hiérarchie ordinaire du discours sur les compétences (recherche, enseignement, service)<sup>20</sup> en mettant en avant l'enseignement dès qu'il s'est agi de parler des femmes professeures de sa faculté (enseignement, recherche et services). Cette inversion ne peut être tenue pour un hasard dans la mesure où un soin particulier avait été mis par cette personne à préciser que la recherche est bien le centre de l'activité universitaire puisque c'est elle qui fait la spécificité de l'enseignement tertiaire par rapport aux niveaux inférieurs.

Mais ne faire dialoguer que ces deux points de vue (les membres de la relève et les acteurs et actrices institutionnel.le.s) semblait par trop renvoyer dos à dos (ou face à face) des protagonistes quelque peu caricaturés de par leurs positions dans le champ et leur inscription, ne serait-ce qu'historique, dans l'histoire des facultés. Il nous a donc semblé nécessaire d'assouplir ce dispositif et d'introduire un point de vue comparatif. Enquêter auprès des professeur.e.s nommé.e.s à l'Université de Lausanne depuis 1990 nous paraît offrir cette position tierce et nous prévoyons d'analyser leurs trajectoires, considérées d'une certaine façon comme des *success stories*, à l'aide d'un questionnaire analogue à celui que nous adressons aux membres de la relève et de compléter l'information ainsi construite par des entretiens, eux aussi approfondis. Ces instruments permettront de mieux approcher les « facilitations » sur le chemin de l'accès au professorat. Ce groupe de personnes nous paraît particulièrement intéressant car elles figurent en quelque sorte comme les entrant.e.s et leurs parcours, au-delà des discours institutionnels, attestent des qualités<sup>21</sup> qui les ont fait nommer.

Le choix de ces trois publics vise à multiplier les focales « notamment par la prise en compte de ceux qui ont quitté l'UNIL et de ceux qui y sont entrés comme enseignant.e.s

20. Les « compétences de service » recouvrent selon cette personne la capacité à s'intégrer dans le groupe des professeur.e.s et à y assumer des tâches de gestion et de relations publiques.

21. Le terme ne porte ici aucune valeur particulière. Il renvoie à un état de fait : les réponses que cette population donnera à notre questionnaire permettront de savoir comment elles et ils décrivent ces « qualités ».



[...et à mettre] à jour les actions à entreprendre pour favoriser l'émergence de chercheur·e·s et d'enseignant·e·s formé·e·s à l'UNIL» (Fassa *et al.*, 2005). Il constitue aussi une mise à distance de ce que nous connaissons intimement par notre travail – et notre présence – au sein d'une des facultés de l'Unil. Donnant tout à tour la parole aux acteurs occupant diverses positions hiérarchiques dans l'université, il induit une mise en abyme de l'ensemble des discours tenus par ces divers publics et oblige à repenser les évidences et le sens commun qui marquent les vies dans l'académie, sens commun auquel nous ne pensons pas échapper en tant qu'actrices, mais que nous espérons pouvoir mettre à distance comme chercheuses.

Ce dispositif complexe tend par ailleurs à rétablir une forme d'égalité entre les publics investigués et permet de questionner les présupposés de celles et ceux qui font les normes. Les forçant à énoncer ce qu'il (en) faut pour qu'une trajectoire de relève soit couronnée de succès, il vise à éclairer le «hasard» dont M. Weber parlait déjà en 1917 dans *La profession et la vocation de savant* dans ses composantes proprement sociologiques<sup>22</sup>. Et cette manière de faire, fidèle à la thèse que L. Nader développe dans l'article qu'elle a consacré aux avantages du *studying up* (s'adresser à ceux qui font les normes comme aux exclus que l'anthropologie étudie ordinairement), permet de renverser le point de vue et de voir les choses autrement : «*If one's pivot point is around those who have responsibility by virtue of being delegated power, then the questions change*» (1999 : 290)<sup>23</sup>.

## Epilogue... et non dénouement

Il semble intéressant, à ce point de l'exposé, de revenir sur les présupposés qui nous ont fait distinguer les acteurs institutionnels et les professeur·e·s nommé·e·s et sur ce qu'ils indiquent quant à nos identités académiques. Constituer ces catégories d'acteurs et d'actrices comme des populations particulières et décider de mener des entretiens semi-structurés et approfondis avec des représentant·e·s de ces groupes revient à mettre en cause l'idée d'une «communauté académique». Tenir ces personnes pour des «informateurs *experts*» conduit à les dessiner comme des *autres* dont on doit comprendre les habitus et les références. Les aborder ainsi en dit long sur nos positions actuelles dans l'académie et sur le fait que notre regard tente d'être un regard décalé qui s'autorise

à aborder le monde universitaire en termes de modèles normatifs et d'habitus et qui les interroge (jusqu'à quel point ?) sur leurs composantes sociales, disciplinaires et genrées. Un tel regard permet par exemple d'analyser les entretiens que nous avons menés avec nos interlocuteurs «institutionnels»<sup>24</sup> en les approchant comme la production collective d'un discours autorisé sur les exigences de «la science», exigences dont on peut dès lors se demander dans quelle mesure elles ne figurent pas surtout comme justifications aux *modalités d'une sélection* (Bourdieu et Passeron, 1964 ; Droz et Galley, 1999 ; Roux, 2000) qui aboutit, entre autres, à la sous-représentation de certaines catégories sociales, dont les femmes, dans les postes les plus prestigieux du monde académique (Amâncio, 2005 ; Rehmann, 2004).

Mes derniers propos montrent que les résultats de notre enquête tiendront donc aussi à notre position particulière de femmes précaires (précarisées ?) dans le monde universitaire et qui sont en quête de reconnaissance académique (un poste) pour poursuivre sur une voie qui, comme le dit A. Dupanloup à propos de la thèse, est «un des derniers bastions reconnus et légitimes de réflexion critique et d'acquisition d'une pensée émancipée, ce qui n'est pas, dans nos sociétés, le moindre luxe» (2001 : 16). Et cette insertion particulière, cette position relative de faiblesse dans le champ académique me paraissent justement être des «points d'appui» pour comprendre ce que sont les facilitations et obstacles qui permettent à certaines et certains (les premières très nettement moins nombreuses que les seconds) de pouvoir suivre le chemin qu'elles et ils ont choisi au moment où elles et ils se sont inscrit·e·s en doctorat ou au cours de cet enrichissant exercice.

J'espère que ce récit rétrospectif – le nombre des notes indique à quel point il est encore difficile à structurer – de nos réflexions sur un parcours de recherche indique en quoi une connaissance intime du terrain (et une expérience située de ce dernier) en modifie le paysage et qu'il atteste de la croyance en certaines valeurs, au premier plan desquelles on peut mettre la conviction que femmes et hommes doivent bénéficier des mêmes droits. J'espère aussi qu'il a rendu compte de la nécessité, apparue au cours des échanges précédant la rédaction du projet de recherche, de redonner la parole à la «relève» féminine pour parler de la «relève» et des politiques de promotion de l'égalité. Poser cette exigence n'a rien de très novateur,

22. «Bien sûr, ce [l'accèsion à la position de professeur titulaire a part entière] n'est pas seulement une affaire de hasard, mais le hasard règne ici à un degré inhabituellement élevé. Je puis d'autant plus me permettre de dire cela que je dois personnellement à quelques hasards absolus d'avoir été, jadis, à un très jeune âge, appelé à un poste de professeur ordinaire...» (Weber, 2003:71). Cette incantation au hasard me laisse aussi dubitative que l'invocation de la chance com-

me critère premier d'élection et Weber le sait bien, lui qui quelques pages plus loin dit «S'agit-il d'un juif [un des jeunes savants qui viennent demander des conseils pour leur habilitation], on lui dit naturellement: *Lasciate ogni speranza*» (Weber, 2003:75).

23. La réticence que certain·e·s des membres des équipes décanales ont exprimée à ce que l'on enregistre les discussions que nous avons au sujet de la relève me semble ainsi manifester de la difficulté de celles et ceux qui disent les normes à se voir scrutés et à voir leurs discours analysés et objectivés par le processus de recherche. Bien que ce ne fût à aucun moment un de nos objectifs, mettre ces acteurs et actrices spécifiques dans une telle position a aussi pour effet de res-

taurer une forme d'égalité entre toutes les catégories d'acteurs.

24. Le même travail sera fait avec les autres catégories d'acteurs et d'actrices que nous avons distinguées.

mais elle permet de regarder les structures et exigences du monde universitaire en se demandant si elles ne sont pas en fin de compte faites pour exclure les femmes des postes professoraux et si les critères de qualification qui paraissent légitimes en termes de garantie scientifique ne sont aussi (surtout ?) des garanties d'homosociabilité masculine. Ce point de vue rompt donc avec la métaphore du *leaking pipeline*, très en vogue dans les discours de politiques publiques car elle laisse penser que le tuyau est « naturellement » percé, aucun processus d'exclusion n'étant à l'œuvre. Il soumet de plus à une potentielle critique les mesures conjoncturelles de promotion de l'égalité qui devraient suffire à colmater quelques-unes des « brèches » qui octroient à la Suisse une brillante 49<sup>e</sup> position (sur 58 pays examinés) en ce qui concerne l'égalité devant l'éducation<sup>25</sup>.

Farinaz Fassa  
Farinaz.FassaRecrosio@unil.ch

## Bibliographie

- Amâncio L. (2005), « Reflections on sciences as a gendered endeavour: changes and continuities », *Information sur les Sciences Sociales*, Vol. 44, 65-83.
- Becker H.S. (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, [1963].
- Benninghoff M. et Sormani Ph. (2006), « Appel à contribution pour le numéro 11. Mandarin, expert, chercheur, et cetera: les catégories identitaires du scientifique à l'épreuve des sciences sociales », *Carnets de bord*, N° 10, 128.
- Bensa A. et Fassin E. (2002), « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrains*, 5-20.
- Bourdieu P. (1984), *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu P. et Passeron J.-Cl. (1970), *La reproduction*, Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu P. et Passeron J.-Cl. (1964), *Les héritiers*, Paris, Editions de Minuit.
- Conseil suisse de la science et de la technologie (2001), *L'encouragement de la relève universitaire dans les hautes écoles suisses. Recommandations du Conseil suisse de la science et de la technologie*. Document CSST 1/2001, [http://www.swtr.ch/swtr\\_fr/pdf/Nachwuchs/Nachwuchsfoerderung.pdf](http://www.swtr.ch/swtr_fr/pdf/Nachwuchs/Nachwuchsfoerderung.pdf).
- Corcuff Ph. (2002a), « Sociologie et engagement: nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 » in Lahire B. (éd), *A quoi sert la sociologie ?* Paris, La Découverte.
- Corcuff Ph. (2002b), « Engagements publics d'un sociologue. Quelques enseignements épistémologiques à partir d'expériences plurielles » *Carnets de bord*, Vol. 3, 5-8.
- Droz R. et Galley F. (1999), *L'abandon des études universitaires: des difficultés du métier d'étudiant*, Fribourg, Ed. Universitaires.
- Dupanloup A. (2001), « Un inestimable parcours du combattant », *Carnets de bord*, Vol. 1, 4-16.
- Fassa F. 2006 (à paraître), « Des souris et du pouvoir », in Gardey D. (dir) *Actes du colloque international Genre, Science, Recherche. Regards et proposition en sciences sociales*. Cité des Sciences et de l'Industrie, le 29 novembre 2005, Paris.
- Fassa F. (2005), *Société en mutation, école en transformation: le récit des ordinateurs*, Lausanne, Payot.
- Fassa F., Kradolfer S., Pannatier G. et Quinche Fl. (2005), *Résumé du projet « Relève universitaire: Un doctorat pour quoi? Entre institution et parcours. Enquête à l'Université de Lausanne »*, <http://www2.unil.ch/liege/gpesdetravail/ProjetReleveLsne.html>.
- Fassa F. et Lamamra N. (2005), *Résumé du rapport final. Les Tic à l'épreuve du genre*, Lausanne, Université de Lausanne, Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle.
- Faure S., Soulié Ch. et Millet M. (2005), *Enquête exploratoire sur le travail des enseignants-chercheurs. Vers un bouleversement de la « table des valeurs académiques » ?* [http://www.liens-socio.org/IMG/pdf/Faure\\_Soulie\\_Millet\\_2005\\_-\\_Le\\_travail\\_des\\_enseignants-chercheurs.pdf](http://www.liens-socio.org/IMG/pdf/Faure_Soulie_Millet_2005_-_Le_travail_des_enseignants-chercheurs.pdf).
- Felli R., Goastellec G., Baschung L. et Leresche J.-Ph. (2006), *Politique d'encouragement de la relève académique et stratégies institutionnelles des universités. Evaluation du programme « relève » de la Confédération (2000-2004)*. Lausanne, Observatoire Science, politique, société (OSPS), Université de Lausanne (Les Cahiers de l'Observatoire N° 15).
- Goffman E. (1991), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit, [1974].

25. Calculant un indice qui prend en compte la proportion des femmes dans divers niveaux de l'éducation, les auteur.e.s de ce rapport du World Economic Forum, examinent 58 pays; la Suisse ne devance que des pays de l'ancien bloc de l'Est (Bulgarie et Roumanie), d'Afrique (Zimbabwe), d'Asie (Indonésie, Thaïlande, Inde et Pakistan) et du Moyen-Orient (Turquie et Egypte) (Lopez-Claros et Zahidi, 2005).

- Hoggart R. (1970), *La culture du pauvre*, Paris, Edition de Minuit, [1957].
- Kremer-Marietti A. (1998), « Epistémologie individuelle, épistémologie sociale » in *Sociologie de la science*, Paris, Mardaga (Philosophie et langage).
- Le Doeuff, M. (2000), *Le sexe du savoir*, Paris, Flammarion (Coll. « Champs »).
- Loi du 2 juillet 2003 modifiant la Loi sur l'Université de Lausanne. [http://www.unil.ch/central/page7470\\_fr.html](http://www.unil.ch/central/page7470_fr.html).
- Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne. [http://www.unil.ch/central/page13675\\_fr.html](http://www.unil.ch/central/page13675_fr.html).
- Lopez-Claros A. et Zahidi S. (2005), *Women's empowerment: measuring the global gender gap*. World Economic Forum, [http://www.weforum.org/pdf/Global\\_Competitiveness\\_Reports/Reports/gender\\_gap.pdf](http://www.weforum.org/pdf/Global_Competitiveness_Reports/Reports/gender_gap.pdf).
- Lytard J.-F. (1979), *La condition post-moderne*, Paris, Editions de Minuit.
- Marry C. et Jonas I. (2005), « Chercheuses entre deux passions. L'exemple des biologistes » *Travail, Genre et Sociétés. Science, Recherche et Genre*, Vol. 14, 69-86.
- Mills W. Ch. (1997), *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte, [1967].
- Mosconi N. (1994), *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan.
- Nader L. (1999), « Up the anthropologist – Perspectives gained from studying up » in *Reinventing anthropology*, Etats-Unis, University of Michigan.
- Office fédéral de la statistique, SIUS (2004), « Caractéristiques du personnel HEU : Part des femmes selon la catégorie de personnel et la haute école en 2004 », *Indicateurs des hautes écoles*, Ind10309f\_d142\_v3\_t, [www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung\\_und\\_wissenschaft/indicateurs/he/ind1.Document.65690.html](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung_und_wissenschaft/indicateurs/he/ind1.Document.65690.html).
- Okruhlik K. (1998), « L'idéologie des sexes dans les sciences biologiques », in A. Kremer-Marietti (éd), *Sociologie de la science*, Paris, Mardaga (Philosophie et langage).
- Palomba R. et Menniti A. (2001), *Filles de Minerve*, Rome, Institut de recherche sur la population et les politiques sociales.
- Revel J. (1996), « Micro-analyse et construction du social » in *Jeu d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Hautes études et Gallimard.
- Rehmann I. (2004), *Helsinki-Gruppe. Frauen in der Wissenschaft*, Länderbericht Schweiz, Berne, OFES.
- Roux P. (2000), *La sélection vue par les étudiantes et les étudiants*, Lausanne, FAE – UNIL.
- Roux P., Gobet P. et Lévy R. (1997), *La situation du corps intermédiaires dans les hautes écoles suisses*, Berne, Conseil suisse de la science (FS 14).
- Sanchez-Mazas M. et Casini A. (2005), « Egalité formelle et obstacle informels à l'ascension professionnelle : les femmes et l'effet « plafond de verre » » *Information sur les Sciences Sociales*, Vol. 44, 141-171.
- Université de Lausanne (1998), *Règlement des assistants*, <http://www.unil.ch/central/page4797.html>.
- Université de Lausanne (2006), *Projet de règlement des assistants (en consultation auprès des instances concernées)*.
- Verdrager P. (2001), « La thèse au jour le jour : sociographie d'une recherche », *Carnets de bord*, Vol. 1, 17-26.
- Weber M. (1992), « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », in *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Presses Pocket, [1904].
- Weber M. (2003), « La profession et la vocation de savant » in *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, [1919].